

PUBLIÉ LE 28/01/2022

PFUE à l’ANSM : c'est parti !

VIE DE L’AGENCE - INSTANCES

Du 1er janvier au 30 juin 2022, la France prend la tête de la présidence du Conseil de l’Union Européenne (UE). Pendant ces six mois, la France sera en charge d’organiser et de gouverner, par domaine d’activité, l’ensemble des réunions du Conseil de l’UE. Dans le cadre de cet événement exceptionnel, l’ANSM organise 20 réunions de groupes de travail et de comités européens. Ces dernières ont pour objectifs de renforcer la collaboration entre les agences du réseau européen et de faciliter les échanges d’informations.

Le conseil de l’UE, institution européenne de premier plan, est présidé à tour de rôle selon un ordre préétabli par chaque État-membre, pour une durée de six mois. Ainsi, quatorze ans après sa dernière présidence, la France prend de nouveau les rênes. La République tchèque, puis la Suède lui succèderont.

Sous cette Présidence française, nous coordonnons les réunions des réseaux européens dans l’objectif d’assurer l’avancement des actions communes aux états membres dans l’exercice de leurs missions de régulation. En effet, en tant qu’Autorité Nationale Compétente (ANC) française pour la régulation des produits de santé à usage humain, nous participons avec nos 26 homologues européens et la Commission Européenne à la régulation du médicament au sein de l’Union Européenne : évaluation de la balance bénéfice-risque, inspection des sites de fabrication, surveillance et contrôle.

Ainsi, nous organiserons de février à juin 2022 :

- Sept réunions des différents comités de l’Agence centralisée européenne du médicament (EMA – European Medicines Agency)
- Neuf groupes de travail du réseau décentralisé des directeurs des agences du médicament (HMA – Heads of Medicines Agencies).
- Trois réunions du réseau européen décentralisé des autorités compétences des dispositifs médicaux (CAMD – Competent Authorities for Medical Devices).
- Une conférence consacrée aux données en vie réelle tout au long du cycle de vie du médicament.

L’ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) co-organise avec nous plusieurs de ces réunions, en complément de leurs trois événements dédiés aux médicaments vétérinaires.

Nous vous laissons découvrir le programme de ces prochains mois :



Vous pouvez retrouver :